

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

LEYCO-POX 128 Komp. B

Date d'impression : 01.08.2007

Code du produit : 084

Page 1 de 6

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise**Identification de la substance ou de la préparation**

LEYCO-POX 128 Komp. B

Identification de la société/entreprise

Société :	Leyco Chemische Leyde GmbH	Téléfax :	++49 (0) 2236-966-00-10
Rue :	Industriestraße 155	Téléphone :	++49 (0) 2236-966-00-29
Lieu :	D--50999 Köln		
Téléphone :	++49 (0) 2236-966-00-0		
Interlocuteur :	Eckart Inkemann		
Service responsable :	Eckart Inkemann		
Numéro de téléphone d'appel d'urgence :	0049 (0) 2236 966 00 29		

2. Identification des dangers**Classification**

Indications de danger : Corrosif, Dangereux pour l'environnement
 Phrases-R :
 Nocif en cas d'ingestion.
 Provoque des brûlures.
 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

3. Composition/information sur les composants**Caractérisation chimique (préparation)****Composants dangereux**

N° CE	N° CAS	Substance	Quantité	Classification
246-672-0	25154-52-3	Nonylphenol	25-50 %	Repr. Cat. 3, Repr. Cat. 3, Xn, C, N R62-63-22-34-50-53
	26	Polyoxypropylendiamin	25-50 %	C R22-34
220-666-8	2855-13-2	3-Aminomethyl-3,5,5-trimethylcyclohexylamin	10-25 %	Xn, C R21/22-34-43-52-53
	27	1,3-Benzoldimethanamin	10-25 %	C R34-20/22-52/53
202-859-9	100-51-6	Benzylalkohol	2,5-10 %	Xn R20/22

Le texte intégral des phrases R mentionnés figure au point 16.

4. Premiers secours**Indications générales**

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

Après inhalation

Mettre la victime à l'air libre. Maintenir au chaud et dans un endroit calme.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Appeler un médecin dans les cas graves.

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

LEYCO-POX 128 Komp. B

Date d'impression : 01.08.2007

Code du produit : 084

Page 2 de 6

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Consulter un médecin.

Après ingestion

Faire boire immédiatement beaucoup d'eau. Mettre la victime à l'air libre. Appeler immédiatement un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyen d'extinction approprié

utiliser un produit chimique sec, du CO₂, de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

jet d'eau à grand débit

Risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Les précautions individuelles

Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuel.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Les méthodes de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Consignes pour une manipulation sans danger

Conservé hermétiquement fermé. mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Stockage

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conservé dans le conteneur original. Stocker dans un bac de rétention. Conservé à des températures comprises entre 15 °C et 20 °C.

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Valeurs limites d'exposition

Contrôles de l'exposition

Mesures d'hygiène

Conservé à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Protection respiratoire

Appareil respiratoire avec filtre. AX Seulement à court terme

Protection des mains

Gants en PVC ou autre matière plastique

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

LEYCO-POX 128 Komp. B

Date d'impression : 01.08.2007

Code du produit : 084

Page 3 de 6

Protection des yeux

lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection de la peau

vêtement de protection

9. Propriétés physiques et chimiques**Informations générales**

L'état physique : liquide
 Couleur : jaune
 Odeur : type amine

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

pH-Valeur (à 20 °C) :	non applicable	Testé selon la méthode
Modification d'état		
Point/intervalle de fusion :	indéterminé	
Point d'ébullition :	190 °C	
Point d'éclair :	> 100 °C	
Limite inférieure d'explosivité :	1,0 vol. %	
Limite supérieure d'explosivité :		
Densité (à 23 °C) :	0,97 g/cm ³	
Hydrosolubilité : (à 20 °C)	non miscible	
Viscosité dynamique : (à 23 °C)	100 mPa·s	

Autres données

Température d'inflammation : 370 °C

10. Stabilité et réactivité**Matières à éviter**

oxydants forts

Produits de décomposition dangereux

Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement alcalins et fortement acides afin d'éviter des réactions exothermiques.

11. Informations toxicologiques**Toxicité aiguë**

Nonylphenol :DL50/orale/rat =1900 mg/kg
 DL50/cutanée/lapin = 2140 mg/kg
 Polyoxypropylendiamin :DL50/orale/rat =2855 mg/kg
 DL50/cutanée/lapin = 2980 mg/kg
 3-Aminomethyl-3,5,5-trimethylcyclohexylamin :DL50/orale/rat = 1030 mg/kg
 1,3-Benzoldimethanamin :DL50/orale/rat =1040mg/kg
 DL50/cutanée/lapin =2000 mg/kg
 CL50/inhalatoire/4h/rat =2,4 mg/l

Effets corrosifs et irritants

Le produit provoque des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses.

Information supplémentaire référentes à des preuves

effets corrosifs effets irritants

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

LEYCO-POX 128 Komp. B

Date d'impression : 01.08.2007

Code du produit : 084

Page 4 de 6

12. Informations écologiques**Écotoxicité**

Nonylphenol: CL50/48h/daphnie = < 1 mg/l
 3-Aminomethyl-3,5,5-trimethylcyclohexylamin: CE50/72h/algues =37mg/l
 EC10/18h/bactéries =1120mg/l
 CL50/24h/daphnie = 44 mg/l
 Benzylalkohol: CL50/24h/daphnie =400 mg/l
 CL50/48h/Ide (Leuciscus idus) = 645 mg/l

Information supplémentaire

pollue fortement l'eau Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

13. Considérations relatives à l'élimination**Élimination**

Peut être éliminé comme un déchet solide ou incinéré dans une installation appropriée conformément à la réglementation locale.

Code d'élimination des déchets-Produit

080000 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION;

Code d'élimination de déchet-Résidus

080200 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU d'autres produits de revêtement (y compris des matériaux céramiques);

L'élimination des emballages contaminés

Contactez les autorités locales compétentes.

14. Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

No. ONU : 1760
 ADR/RID classe : 8
 Panneau d'avertissement
 No. danger : 80
 Etiquetage : 8
 ADR/RID Groupe d'emballage : II

Nom d'expédition

LIQUIDE CORROSIF, N.S.A.

Transport fluvial

No. ONU : 1760
 ADNR-Classe : 8

Transport maritime

No. ONU : 1760
 IMDG-Code : 8
 Etiquetage : 8
 IMDG-Groupe d'emballage : 2
 EmS : 8-15

Transport aérien

ONU/ID No. : 1760

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

LEYCO-POX 128 Komp. B

Date d'impression : 01.08.2007

Code du produit : 084

Page 5 de 6

ICAO/IATA-DGR : 8
 Etiquetage : 8
 ICAO-Groupe d'emballage : 2

15. Informations réglementaires**Etiquetage**

Symboles de danger :

C - Corrosif; N - Dangereux pour l'environnement



C - Corrosif



N - Dangereux pour l'environnement

Phrases-R

22 Nocif en cas d'ingestion.
 34 Provoque des brûlures.
 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
 50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases-S

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
 45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
 57 Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.
 60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.
 36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau : 3 - pollue fortement l'eau

16. Autres données**Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3**

22 Nocif en cas d'ingestion.
 34 Provoque des brûlures.
 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
 50 Très toxique pour les organismes aquatiques.
 52 Nocif pour les organismes aquatiques.
 53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
 63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
 20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.
 21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.
 50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

Fiche de données de sécurité

conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

LEYCO-POX 128 Komp. B

Date d'impression : 01.08.2007

Code du produit : 084

Page 6 de 6

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)